

Syndicat mixte du SCoTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité 57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94 kbahri@metzmetropole.fr

À

La Préfecture de la Moselle
DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Designation des pièces	Nombre	Observations
<p>Délibération du Bureau du Syndicat mixte du SCoTAM. Jeudi 1^{er} décembre 2016.</p> <p>Thème : Urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Point 2</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Pouilly modifiée (9 votes "pour" et 1 abstention). <p>Nombre total d'actes transmis : 1 délibération.</p>	1	Contrôle de légalité.

Fait à Metz, le 19 DEC. 2016

Le Président
du Syndicat mixte du SCoTAM



Henri HASSER



Dofix - ART

N°1